

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **ROSOY (OISE)**

SEANCE DU 17 MARS 2023

Délibération
2023_03FL

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 17 mars à 20 h 30, les membres du Conseil municipal de la commune de Rosoy se sont réunis dans la salle des fêtes sous la présidence de Gérard LAFITTE, Maire de la commune de Rosoy.

**Nombre de membres en
exercice :**

14

Etaient présents :

Mesdames : BATTINI Martine, DESTOOP Karinn, KURZER Sandra,
MANZANARES Elisabeth, PANNIER Annie, PILLOUX Nathalie,
Messieurs : CHOUTEAU Frédéric, LAFITTE Gérard, LARCHER Ludovic,
LAVRILLOUX Pascal.

**Nombre de membres
présents**

10

Etaient absents excusés : Madame CHAPLY Isabelle,

Messieurs DESCHRYVER Ludovic, DOUBLET Jacky, GUERY Vincent.

Madame Martine BATTINI a été élue secrétaire de séance.

Nombre de votants :

10

Le réseau fibre optique a été installé en aérien dans la rue du Marais. Comme l'ensemble des réseaux, il va être enterré. Une convention a été signée avec le SMOTHD. La commune doit verser à ce dernier une subvention d'équipement d'un montant de 14 316,12 €.

Date de convocation :

10 mars 2023

Cette subvention doit faire l'objet d'un amortissement. Le Maire propose une durée de 15 ans pour cet amortissement.

Date d'affichage :

10 mars 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'amortir sur une durée de 15 ans cette subvention d'équipement d'un montant de 14 316,12 €.

**Objet de la
Délibération :**

**Durée
d'amortissement
de la subvention
d'équipement
versée au
SMOTHD**

Le Maire,

Gérard LAFITTE

